DAUPHINE RECHERCHES

Le magazine de la recherche à Dauphine

DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS
PSL RESEARCH UNIVERSITY PARIS

N°20
OCTOBRE 2015

Comment évaluer la pertinence d'une TVA sociale ?
Lise Patureau Page 3/4

Comment les individus évoluent-ils en fonction de leurs interactions ?
Pierre Tarrès Page 5/6

L'auto-entrepreneuriat révèle un nouveau modèle social
Sarah Abdelnour Page 7/8

EFMD EQUIS ACCREDITED

EDITO

Je suis heureux de vous inviter à découvrir ce nouveau numéro de Dauphine Recherches. Comme à l'accoutumée, y sont présentés des travaux récents conduits dans les centres de recherche dauphinois.

Mobiliser les compétences, par delà les disciplines, pour mieux comprendre notre environnement, analyser les interactions entre les divers acteurs, proposer des grilles d'analyse et éclairer les décideurs publics et privés est au cœur du positionnement de Dauphine.

Nous avons souhaité, à travers le bouquet réuni ici, illustrer cette spécificité dauphinoise.

C'est ainsi que les deux premiers travaux présentés sont à l'interface de l'économie et de la sociologie et portent sur le marché du travail.

Le manque de croissance et les suppressions d'emploi incitent les gouvernements et partenaires sociaux à chercher de nouveaux modes de fonctionnement du marché du travail : comment le rendre plus compétitif ? Plus fluide ? Comment faciliter l'intégration des différentes catégories de la population ?

La TVA sociale figure parmi les pistes avancées. Elle constitue un outil utilisé pour alléger le coût du travail. Expérimentée en Allemagne, et au Danemark, elle est entrée dans le débat politique français. La recherche de Lise Patureau offre un cadre théorique pour analyser l'efficacité d'une telle mesure. L'intérêt d'une hausse de la TVA dépend en effet des caractéristiques de l'économie locale.

La création du statut d'auto-entrepreneur, en 2008, représente une autre modification majeure du marché du travail. Nouveau cadre juridique et administratif, l'auto-entreprenariat incarne également une nouvelle vision sociale du travail. Sarah Abdelnour montre, dans ses travaux, comment les promoteurs du dispositif ont mis en avant les avantages du statut d'indépendant au regard d'un salariat qui ne parvient plus à garantir la sécurité.

Comprendre et accompagner les évolutions économiques implique aussi de mieux cerner les comportements humains. Un éclairage qu'apportent évidemment les sciences sociales, mais également les mathématiques. En s'appuyant notamment sur la théorie des jeux, Pierre Tarrès analyse les interactions des individus, que ces interactions aient lieu entre les membres d'un groupe ou entre l'individu et ses propres expériences. Il permet ainsi de mieux appréhender les processus sociaux, à l'image de la création de langage, et économiques comme l'apparition de monopoles.

Elyès Jouini, Vice-président de la Recherche de l'Université Paris-Dauphine

DAUPHINE RECHERCHES est une publication tri-annuelle de l'Université Paris-Dauphine
• Directeur de la publication : Elyès Jouini (Vice-président Recherche) • Réalisation : Université Paris-Dauphine (Service Commun Recherche et Valorisation)
• Ont participé à ce numéro : Anne-Laure Chagnon, Valérie Fleurette et Elyès Jouini • Avec le concours de Coralie Bach pour la rédaction des articles publiés en pages 3 à 8 • Conception graphique : Anne-Laure Chagnon • Impression : Imprimerie Champagnac
N°ISSN : 2102-1422 - Dépôt légal : à parution
Contact : Service Commun Recherche et Valorisation – Université Paris-Dauphine tél. : 01 44 05 49 61

Comment évaluer la pertinence d'une TVA sociale ?

D'après un entretien avec Lise Patureau et les articles cités en bibliographie.

Dans un contexte de croissance plate, chaque Etat cherche des solutions pour accroître sa compétitivité et relancer son économie. La TVA sociale peut-elle être l'une d'entre-elles ? Les travaux de Lise Patureau, chercheuse au LEDa, montrent que l'efficacité d'une telle mesure dépend fortement des caractéristiques de l'économie locale. La TVA sociale sera en outre bien plus efficace si elle est associée à des réformes structurelles.

Lise Patureau est professeure à l'Université Paris-Dauphine et chercheuse au sein de l'équipe DIAL du LEDa. Ses travaux de recherche portent sur la macroéconomie internationale (interdépendance internationale, frictions du marché du travail, politique fiscale, dynamique des taux de change, politique monétaire et imperfections de marché) et l'économie internationale (localisation des entreprises, interactions avec les institutions du marché du travail, coûts du commerce). Auparavant, elle a été professeure à l'Université de Lille I, et maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise.

Site web :
http://leda.dauphine.fr/

Mise en place dans un certain nombre de pays européens, comme l'Allemagne ou le Danemark, la TVA sociale, ou dévaluation fiscale, est présentée comme un moyen d'améliorer la compétitivité d'un pays. Grâce à une hausse de la taxe sur la consommation, cette mesure permet de réduire les charges sociales pesant sur les salaires, et d'alléger ainsi le coût du travail. Les biens domestiques deviennent moins chers, tandis que le prix relatif des importations augmente.

Le second avantage de la dévaluation fiscale est de réduire le taux global d'imposition. En effet, en pourcentage, la baisse des charges patronales n'est pas entièrement répercutée sur la hausse de la TVA. Par exemple, si les charges sont allégées de 3 points, la TVA n'augmentera que de 1 point. « La TVA est prélevée sur l'ensemble de la consommation des ménages, l'assiette est donc plus large que celle utilisée pour les charges patronales, à savoir les salaires. À dépenses publiques données, le taux de taxe global est donc plus faible » résume Lise Patureau.

Reste que l'impact réel d'une telle mesure est encore difficile à mesurer. Une dévaluation fiscale est-elle nécessairement positive? Pour apporter des éléments de réponse, Lise Patureau et ses coauteurs ont élaboré un modèle visant à quantifier l'impact d'une réforme fiscale sur l'économie, et à déterminer dans quelles conditions une TVA sociale peut s'avérer efficace. « L'objectif est de définir, à dépenses publiques constantes (en % de PIB), le schéma fiscal optimal selon les caractéristiques et inefficiences de l'économie du pays, explique-t-elle. Le modèle permet de quantifier à la fois le coût des inefficiences et l'impact d'une TVA sociale sur ces différentes dimensions.»

Des effets variables selon la structure de l'économie

Dans un premier temps, les auteurs analysent de façon théorique l'impact d'une TVA sociale pour l'économie nationale, en choisissant de retenir trois dimensions majeures des économies d'Europe continentale, dont la France :

- La présence de frictions sur le marché du travail, avec un taux de chômage élevé et un problème d'appariement entre les entreprises et les demandeurs d'emploi,
- un ratio de dépenses publiques sur PIB élevé
- et une économie ouverte où le commerce extérieur tient une place importante.

L'étude montre que l'impact et la pertinence d'une TVA sociale varie selon l'ampleur relative de chacune de ces inefficiences.

Aussi, les inefficacités du marché du travail, modélisées par le montant des indemnisations chômage et le pouvoir de négociation des travailleurs, appellent à réduire le poids de l'impôt. Une TVA sociale serait ainsi appropriée, de manière à inciter à embaucher et à produire davantage.

Une TVA sociale pas toujours favorable aux exportations

L'analyse du rôle des dépenses publiques conduit à des préconisations différentes. En acceptant l'hypothèse d'un poids de dépenses publiques optimal, une dévaluation fiscale n'est pas pertinente si les dépenses observées sont supérieures au niveau optimal. Au contraire, une hausse de la pression fiscale entrainerait une baisse de la production et

donc du PIB. Les dépenses publiques représentant un pourcentage fixe du PIB, leur valeur absolue diminuerait. « On arriverait ainsi à augmenter la satisfaction des ménages » précise la chercheuse.

Enfin, au niveau de l'ouverture de l'économie et du commerce extérieur, la TVA sociale permet de réduire le coût des exportations et de gagner en compétitivité. À première vue, elle apparait donc comme bénéfique. Toutefois, les auteurs montrent qu'une dévaluation fiscale n'est pas systématiquement optimale dans une économie ouverte. « En réalité, si le pays bénéficie d'un pouvoir de marché à l'international, il peut être opportun d'augmenter le taux d'imposition global, indique Lise Patureau. En effet, certains biens, comme le vin ou le champagne, par exemple, ne sont pas substituables par des produits étrangers. La demande est inélastique ce qui permet de vendre ces produits plus chers, de manière à extraire une marge sur la demande étrangère. Dans ces conditions, l'Etat peut avoir intérêt à augmenter l'impôt. La production va alors baisser et les prix augmenter.»

Des réformes structurelles plus efficaces

Marché du travail, niveau de dépenses publiques et économie ouverte, ces trois dimensions appellent à des réponses différentes de la politique fiscale. Si les inefficacités du marché du travail plaident en faveur d'une dévaluation fiscale, le niveau des dépenses publiques et l'ouverture de l'économie viennent en contrepartie modérer son ampleur.

Les auteurs ont donc appliqué le modèle à l'Hexagone, en le calibrant selon certaines caractéristiques de l'économie française, afin d'évaluer les conséquences d'une réforme fiscale. Il en ressort que le poids des inefficacités du marché du travail domine par rapport aux deux autres paramètres que sont le niveau de dépenses publiques et l'ouverture de l'économie. Aussi, la réforme fiscale optimale semble être une TVA sociale assez forte. La France gagnerait ainsi à réduire les charges pesant sur les salaires et à augmenter la TVA.

Toutefois, les gains de bien être (à savoir les gains de consommation permanente) engendrés par la dévaluation fiscale demeureraient assez modestes. L'étude montre que les gains seraient plus conséquents si la mesure s'accompagnait de réformes structurelles. Une réduction des dépenses publiques ou une réforme du marché du travail permettant d'accroître la flexibilité s'avèreraient probablement plus fructueuses et efficaces qu'une simple modification de la TVA.

APPLICATIONS PRATIQUES

Le modèle présenté permet de définir le schéma fiscal optimal dans une économie ouverte souffrant de certaines défaillances de marché. Il constitue ainsi un outil pour évaluer la pertinence d'une TVA sociale. Plusieurs pays, dont l'Allemagne et le Danemark, ont instauré cette mesure. Une forme de TVA sociale a également été appliquée en France. Au 1er janvier 2014, le taux normal de TVA est en effet passé de 19,6% à 20%, tandis que le taux intermédiaire a été relevé à 10%, contre 7% précédemment. Une hausse qui a permis de financer, en partie, les allègements offerts aux entreprises dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Bibliographie

- « *Fiscal devaluation and structural gaps* », François Langot, Lise Patureau, Thepthida Sopraseuth, 2014.
- « *Labor market institutions and firms' location choices*», 2014, avec V. Delbecque et I. Méjean, Review of World Economics, 150 (1), pp 115-148
- « *Labor Market Frictions and the International Propagation Mechanism* », 2012, Journal of Macroeconomics, 34 (1), pp 199–222
- « *Location decisions and Minimum Wages* », avec I. Méjean, 2010, Regional Science and Urban Economics, 40, pp. 45-59

Comment les individus évoluent-ils en fonction de leurs interactions ?

D'après un entretien avec Pierre Tarrès et les articles cités en bibliographie.

Mieux comprendre les comportements humains, décrire les dynamiques de création de langage ou encore expliquer certains phénomènes économiques comme l'apparition de monopoles ; autant de cas très concrets auxquels les mathématiques fournissent des éléments de réponse.

Pierre Tarrès est directeur de recherches au CNRS et au Ceremade, à l'Université Paris-Dauphine. Il était professeur associé à l'Université d'Oxford de 2005 à 2014. Son travail développe une étude théorique des processus aléatoires en interaction, particulièrement les marches renforcées, et de leur lien avec les algorithmes stochastiques et les algorithmes d'apprentissage en théorie des jeux et statistique. Il a reçu le prix Leverhulme en 2006, et le prix des Annales de l'Institut Henri Poincaré en 2008.

Site web :
https://ceremade.dauphine.fr/

Qu'apprenons-nous de notre passé ? Comment nos échanges avec les autres influencent-ils notre évolution ? Quelles structures se dégagent sur le long terme ? Telles sont les questions qu'aborde Pierre Tarrès dans ses travaux. Par le biais de modèles mathématiques, ce chercheur du Ceremade étudie les processus d'interaction, qu'il s'agisse d'interactions entre les membres d'un groupe ou entre un individu et ses expériences passées (auto-interaction). La notion d'individu s'entend ici au sens large et peut regrouper aussi bien des particules physiques, que des organismes biologiques ou des êtres humains.

Réagir aux expériences passées

L'étude présentée analyse notamment les déplacements. Au départ, ces mouvements peuvent être supposés totalement libres. Mais au fil du temps et des interactions, finissent-ils par être très localisés, ou au contraire, les individus vont-ils continuer à explorer leur environnement indéfiniment ? En effet, chaque individu auto-interagit avec ses propres choix, en décidant de revenir, ou non, sur un lieu déjà visité. Il peut alors marquer une préférence (appelée renforcement) ou au contraire une antipathie (appelée auto-répulsion) envers les sites (dits sommets) ou chemins (dits arêtes) qu'il a visités.
L'évolution de la marche dépendra d'une part de la force de l'interaction, à savoir si celle-ci est renforcée ou auto-répulsive, mais aussi de sa structure. L'auteur considère ainsi deux hypothèses: celle d'une marche linéairement renforcée par sommets, et celle d'une marche linéairement renforcée par arêtes.

Deux marches assez similaires…

Dans le premier cas, la probabilité que l'individu se rende vers un site est proportionnelle au nombre de fois où il l'a visité dans le passé. Par exemple, si l'individu s'est rendu 3 fois sur le site de droite sur un nombre total de 5 visites, sa probabilité d'aller à droite est de 3/5. Pour que ceci ait un sens, on prend la convention qu'initialement, tous les sommets aient été visités une fois par exemple, de sorte qu'au départ les probabilités d'aller à droite ou à gauche sont de 50/50.
Pierre Tarrès montre que pour cette marche sur les entiers relatifs, l'individu finit au bout d'un certain temps, par se localiser entre cinq points consécutifs aléatoires : un point central qui est visité la moitié du temps, entouré d'un point gauche et d'un point droit qui se partagent l'autre moitié du temps. Aux extrémités deux autres points agissent comme des « points frontières » qui empêchent l'individu d'aller plus loin. Cette démonstration mathématique explique, notamment, la formation de monopole. En effet, si les consommateurs concentrent leurs déplacements sur un espace restreint, ils achètent, in fine, toujours dans les mêmes magasins.

Comment les individus évoluent-ils en fonction de leurs interactions ?

...mais aux comportements très différents

Dans le cas d'une marche linéairement renforcée par arêtes, l'individu visite un point avec une probabilité proportionnelle au nombre de fois où il a emprunté l'arête (c'est-à-dire le chemin) menant à ce point. Cette marche a été introduite par Diaconis en 1986, et est l'un des premiers processus de ce type à avoir été considéré dans la littérature probabiliste.
Bien qu'il s'agisse d'une marche assez similaire à la première présentée, elle n'aboutit pas du tout au même comportement. En effet, contrairement à la marche renforcée par sommets, l'individu ne se localise pas sur un nombre fini de points : si l'un d'eux est visité infiniment souvent, alors tous le seront.
Des résultats récents montrent que cette marche pourra aussi bien s'enfuir à l'infini que revenir infiniment souvent au point de départ.

Un langage créé par interactions

L'auteur analyse également les interactions entre les individus. En s'appuyant sur la théorie des jeux, il étudie le phénomène de création de langage dans une société primitive. Ce dernier peut être considéré comme une dynamique de jeux répété entre deux joueurs : l'émetteur et le récepteur. Chaque joueur a une stratégie à rationalité limitée. Il a peu d'informations sur les actions des autres, et son niveau d'optimisation est faible. Il choisit une stratégie proportionnellement au nombre de fois où cette stratégie a été gagnante dans le passé. Dans ce cadre, l'émetteur va choisir un signal pour communiquer un message. Le récepteur interprète ce signal, et les deux joueurs reçoivent un gain si l'interprétation est juste. Au fur et à mesure de ce processus, les joueurs vont-ils apprendre quelque chose ? Vont-ils s'accorder sur le sens des mots ? De nombreuses dynamiques d'évolution ont été étudiées, en biologie et en sciences sociales, pour la compréhension de ce jeu, en premier lieu celles de réplicateurs introduites par Fisher et Wright dans les années 1920.
L'auteur a quant à lui montré, dans un travail en collaboration, que cette dynamique d'apprentissage par renforcement aboutit bien à la création d'un langage commun. Ce langage est relativement riche et inclut des synonymes et des polysémies. Toutefois, un même mot ne peut pas à la fois avoir un synonyme et être polysémique.

Bibliographie

- Y. Hu, B. Skyrms et P. Tarrès, *Reinforcement learning in signaling game*, preprint, disponible sur http://arxiv.org/abs/1103.5818
- S. M. Huttegger, B. Skyrms, P. Tarrès et E. O. Wagner, *Some dynamics of signaling games*, avec, Proceedings of the National Academy of Sciences USA 111, supp. 3, 10873-10880 (2014)
- C. Sabot et P. Tarrès, *Edge−reinforced random walk, vertex−reinforced jump process and the supersymmetric hyperbolic sigma model*, Journal of the European Mathematical Society, Vol. 17, No. 9, 2353-2378 (2015)
- P. Tarrès, *Vertex−reinforced random walk on Z eventually gets stuck at a set of five points*, Annals of Probability, Vol. 32, No. 3B, 2650−2701 (2004)

APPLICATIONS PRATIQUES

Les travaux de Pierre Tarrès analysent les interactions des individus, que ces interactions aient lieu entre les membres d'un groupe ou entre l'individu et ses propres expériences. Ils permettent ainsi de mieux comprendre certains comportements humains et sociaux, à l'image par exemple des processus de création de langage. Cerner ces comportements, et les déplacements qui leurs sont associés, sert aussi à décrypter des phénomènes économiques comme la formation de monopoles.

L'auto-entrepreneuriat révèle un nouveau modèle social

D'après un entretien avec Sarah Abdelnour et les articles cités en bibliographie.

Sarah Abdelnour est maître de conférences en sociologie à l'IRISSO, à l'Université Paris-Dauphine. Ancienne élève de l'ENS de Cachan et agrégée de sciences économiques et sociales, elle a réalisé une thèse à l'EHESS portant sur le régime de l'auto-entrepreneur, envisagé depuis les espaces politiques de sa fabrication jusqu'au domicile de ses usagers. Elle a écrit plusieurs articles sur les significations sociales et politiques de cette promotion récente de la création d'activités indépendantes pour tous, et travaille actuellement sur les régulations juridiques des frontières entre salariat et indépendance.

Site web :
https://irisso.dauphine.fr/

Sous des airs de réforme administrative, le régime d'auto-entrepreneur a bouleversé certaines visions du travail. Le salariat n'est plus la solution absolue, et la responsabilité individuelle est remise en avant.

En France, près de 982 000 personnes étaient enregistrées comme auto-entrepreneurs au 1er décembre 2014 (selon l'Urssaf). Un chiffre en progression régulière qui illustre le succès de ce dispositif. Créé en 2008, dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie, le statut d'auto-entrepreneur a d'abord été présenté comme une révolution administrative et fiscale devant mettre fin à la lourdeur bureaucratique régulièrement dénoncée. Les petites entreprises peuvent désormais naître en quelques clics grâce à une simplification et une dématérialisation des démarches.

Mais pour Sarah Abdelnour, maître de conférences à l'IRISSO, la création de ce dispositif va bien au-delà d'une réforme administrative. « Le mode d'encadrement du travail révèle un modèle de société, explique-t-elle. Pendant très longtemps, nous avons assisté à une intégration dans le salariat des différentes strates de la population. Avec l'auto-entrepreneuriat, une nouvelle dynamique apparait. Les chômeurs sont incités à créer leur emploi et les salariés à développer une activité complémentaire.»

Dans ses travaux, la chercheuse a ainsi analysé l'origine de ce dispositif et l'idéologie qu'il sous tend avant de les comparer à l'expérience d'auto-entrepreneurs rencontrés lors d'entretiens.

Dispositif libéral ou social ?

Promu par un gouvernement de droite, le régime d'auto-entrepreneuriat est toutefois présenté comme un dispositif social. En permettant à tout un chacun de monter son entreprise, il offre aux salariés la possibilité d'augmenter leur pouvoir d'achat grâce à une activité libérale, et aux personnes peu qualifiées de s'insérer en créant leur propre activité. Le régime est vendu en quelque sorte comme un « modèle d'entrepreneuriat populaire ».

Le régime d'auto-entrepreneur met également à mal le statut de salarié qui ne parvient pas à intégrer les populations les plus fragiles et n'est plus synonyme de sécurité. « Le discours, qui accompagne la promulgation du dispositif joue beaucoup sur la crise, poursuit Sarah Abdelnour. Pour les partisans de la loi, les licenciements et la récession témoignent des limites du salariat. Ils prônent alors un autre mode de fonctionnement : celui de la débrouille individuelle. » Chacun est responsable de sa propre réussite, puisque libre de créer son activité. La notion de liberté, promise par l'indépendance professionnelle, est par ailleurs mise en avant, en opposition à un statut de salarié décrit comme « asservissant ».

Le développement de l'auto-entrepreneuriat vient en outre mettre fin au mythe de la grande entreprise protectrice et performante. « Les initiateurs du dispositif valorisent la petite entreprise comme base d'organisation sociale qui favoriserait le développement de l'initiative individuelle et de la petite propriété privée » indique l'auteure.

Le régime de l'auto-entrepreneuriat vient ainsi bousculer tout un modèle social.

Un statut salarié mis à mal

Cette critique du salariat, qui a sous tendu la mise en place du régime, trouve un certain écho chez les auto-entrepreneurs. L'auteure l'a ainsi constaté lors de la trentaine d'entretiens réalisés. « Beaucoup d'auto-

entrepreneurs interrogés avaient des conditions de travail difficiles, raconte-t-elle. Ils souffraient de difficultés avec la hiérarchie, et de déceptions quant à leur évolution au sein de l'entreprise. Ces frustrations liées à un parcours individuel, ajoutées à de mauvaises conditions de travail, rejoignent d'une certaine manière la critique idéologique du salariat avancée par les promoteurs de la loi.»

Les auto-entrepreneurs se disent ainsi satisfaits de leur indépendance. Ils se sentent plus libres et éprouvent une satisfaction à fixer leurs propres règles. « Certes, il n y a plus de patron mais la contrainte est intériorisée, nuance Sarah Abdelnour. Les individus savent que leur temps de travail influe directement sur leurs revenus, et sont donc encouragés à effectuer d'importantes semaines de travail. D'une certaine manière, ce régime éloigne les travailleurs de la revendication sociale, en prônant l'individuel plutôt que le collectif.»

Mais des réussites assez rares

Le statut d'auto-entrepreneur regroupe des réalités très diverses. Ancien cadre à la retraite, ou jeune tentant de se forger ses premières expériences professionnelles, la sociologue a rencontré des profils variés. Certains utilisent l'auto-entrepreneuriat comme un complément de revenus, d'autres comme activité principale, avec au sein de chaque catégorie, des personnes qui parviennent à tirer leur épingle du jeu, et d'autres qui demeurent dans la précarité.

Mais au final, les recettes restent plutôt maigres. Selon les derniers chiffres de l'Insee de 2011, les auto-entrepreneurs économiquement actifs ont retiré en moyenne 5 430 euros de leur activité sur l'année. « La faiblesse des revenus remet en cause l'idée d'ascension sociale par l'entrepreneuriat, que les promoteurs du dispositif avaient mis en avant » note la chercheuse.

En outre, l'inscription à ce régime ne relève pas toujours de la volonté de l'auto-entrepreneur, mais répond, parfois, à une demande de l'employeur.

Si les auto-entrepreneurs semblent accepter ces conditions de travail difficiles, la situation pourrait évoluer avec le temps : « On consent à certains sacrifices au lancement d'un projet mais pas sur le long terme, prévient Sarah Abdelnour. D'autre part, nous assistons à la pression de certains professionnels pour un retour de la régulation. » Le conflit opposant Uber et les chauffeurs de taxis en est l'illustration. De façon similaire, les auto-entrepreneurs sont parfois considérés comme des concurrents déloyaux par les artisans. Sous la pression des acteurs traditionnels, les statuts réglementés pourraient ainsi reprendre le pas sur les autres.

APPLICATIONS PRATIQUES

Après avoir mené des travaux sur les associations de micro-crédit, Sarah Abdelnour s'est intéressée à la mise en place de l'auto-entrepreneuriat. Ses recherches visent à montrer comment un statut d'emploi peut être révélateur d'un modèle de société. En analysant son origine et la promulgation politique de cette loi, elle montre l'idéologie qui l'accompagne : une critique du salariat qui ne parvient plus à offrir la sécurité, et la promotion d'un fonctionnement individuel.

Bibliographie

- « L'auto-entrepreneuriat : une assurance privée contre le chômage ? Les recompositions des frontières entre salariat, indépendance et sous-emploi », Nouvelle Revue du Travail, n°5, automne 2014.
- « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse comparée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », avec Anne Lambert, Genèses, n°95, juin 2014.
- « L'entrepreneuriat au service des politiques sociales : la fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur », Sociétés contemporaines, n°89, p. 131-154.